



- LEGENDE:**
- Zones Urbaines**
  - UA2 Secteur du cœur de village
  - UA3 Secteur d'extension du cœur de village
  - UAP Secteur urbain compris dans la zone de protection rapprochée du capillage du Marais
  - U4 Secteur d'extension forestière urbaine (AEU) des Bâles
  - UC Secteur d'extension périurbaine de l'urbanisation
  - Ucom Secteur destiné aux activités commerciales
  - UR Secteur destiné à l'habitat individuel et aux installations et activités touristiques
  - UE Secteur destiné aux activités artisanales économiques
  - Zones à Urbaniser**
  - AU1 Secteur à urbaniser à moyen ou long terme après modification ou révision du PLU
  - AU2 Secteur à urbaniser de densité importante
  - AU3 Secteur à urbaniser de densité moyenne
  - AU4 Secteur à urbaniser de moyenne densité
  - AU5 Secteur à urbaniser destiné aux activités artisanales et économiques
  - AU6 Secteur à urbaniser destiné à l'habitat individuel, aux installations et activités touristiques
  - Zones Agricoles**
  - A Secteur agricole
  - Ah Secteur agricole ou à proximité du Jill et naturalisés
  - Ah1 Secteur d'habitat ditif dans la zone agricole
  - Zones Naturelles**
  - N Secteur naturel
  - Nr Secteur destiné à accueillir des villages et restaurants d'altitude
  - Ns Secteur d'activités de loisirs de plein air
  - Nk Secteur naturel destiné à la pratique du ski
  - Nh Secteur d'habitat ditif dans la zone naturelle

<p>COMMUNE DE PRAZ SUR ARLY          DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAOIE  <b>PLAN LOCAL D'URBANISME</b>          REVISION</p>	
<p><b>PLAN DE ZONAGE</b></p> <p>Echelle 1:5.000'</p> <p style="color: red; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">DOCUMENT D'ETUDE 10 JUILLET 2012</p>	<p>Plan 4.3 - Partie Sud de la commune</p> <p>PROJET ARRETE par délibération du Conseil Municipal</p> <p>PROJET APPROUVE par délibération du Conseil Municipal</p>
<p>Vincent BIAVS - urbaniste 73000 Chambéry          Tel : 06.80.01.82.51</p>	